



CASSANIOUZE



LETTRE MUNICIPALE

N°24





LE MOT DU MAIRE

Nous venons de clôturer l'exercice 2019, avec les travaux indispensables et les investissements utiles ; une inconnue pour 2020, la compensation exacte de la taxe d'habitation.

Le conseil municipal a décidé de maintenir un effort d'investissement en rapport avec les capacités financières de la commune.

Les divers travaux sur la commune réalisés en 2019 sont : d'importants travaux de voirie, la fin de l'aménagement des raccordements des réseaux électriques, téléphoniques et d'un nouvel éclairage public du village du Prat.

Le plateau multisports, l'aire de jeux ainsi que les abords du bâtiment de l'ancienne école privée, des travaux de mises aux normes à l'école, également la toiture de la sacristie ont été aussi réalisés.

A la demande de l'entreprise et pour cause météo, les travaux de la côte Vieille de St Projet prévus cet automne seront réalisés en février.

L'aménagement de la traverse du bourg de Bel Air à la place de l'église devrait débuter en février pour être achevé fin juin 2020.

Le réseau de fibre très haut débit en Auvergne est exploité à ce jour par Orange qui commerciale la fibre optique sur 174 communes dont 29 communes dans le Cantal. Ace jour, 182 foyers sont éligibles pour le raccordement sur la commune de Cassaniouze ; l'ensemble de la commune le sera courant 2020.

Dans le cadre du projet Grand Site de France de Conques, la gouvernance et le projet des statuts du Syndicat Mixte ont été proposés lors de la visite sur le site du représentant du Ministère de la Transition Ecologique, avec une délégation de l'association des Amis de St Projet et du Conseil Municipal.

La communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne vient d'informer les communes de Vieillevie et de Cassaniouze que les subventions des fonds Européens pour l'aménagement des berges du Lot sont enfin attribuées, en espérant que les premiers travaux débiteront en 2020 ?

Je souhaite à nouveau la bienvenue et une bonne intégration dans leur nouveau cadre de vie aux 51 résidents.

Je remercie le noyau associatif qui impulse par ses activités sportives et culturelles le dynamisme de la vie locale.

L'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter à tous les Cassimeux et à chacun d'entre nous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers les meilleurs vœux 2020.

Michel CASTANIER

TRAVAUX REALISES 2019

- **VOIRIE**

Les travaux de voirie ont été réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant de 117 925.04 € TTC. (Rue des Marguerites, VC du Catalot, VC des Jonquières, VC de St Pierre à Frugière, VC de Cabrespine, VC de Vernusses, VC de Felgines).

- **TRAVAUX DU PRAT**

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que l'éclairage public viennent de se terminer.

- **CONSTRUCTION DU TERRAIN MULTISPORTS**

Les travaux du plateau multisports et d'une aire de jeux ainsi que les abords du bâtiment (trottoirs, voirie, réseaux humides) ont été réalisés.

- Aménagement plateforme et trottoirs : 66171.49€ TTC
- Terrain multisports : 37409.40€ TTC
- Achats jeux et bancs : 4429.92€ TTC

- **MISE AUX NORMES ELECTRICITE DU GROUPE SCOLAIRE**

Suite au contrôle Socotec (organisme de contrôle agréé), les travaux de mise aux normes électriques (protections différentielles, éclairage de secours, ...) ont été réalisés pour un montant total de 5500.00€ TTC.

- **LA REFECTION DE LA TOITURE DE LA SACRISTIE**

La réfection de la toiture de la sacristie a été effectuée par l'Entreprise SALLES pour un montant de : 4263.91€ TTC.

- **TOITURE DE L'EGLISE DU PRAT**

Fourniture et pose de garde-neige et gouttières par l'Entreprise SALLES pour un montant de : 3479.98€ TTC.

- **ADRESSAGE DES HAMEAUX**

L'adressage (numérotation et nomination des voies) des hameaux est en cours et sera finalisé courant 2020.

TRAVAUX A REALISER

- **AMENAGEMENT DE LA COTE VIEILLE DE ST PROJET**

Les travaux seront réalisés courant mois de Février.

- **TRAVERSE DU BOURG**

Suite à l'appel d'offres la réalisation des travaux de la traverse du bourg depuis le carrefour de Bel Air à la place de l'église débutera courant Février pour être achevée fin Juin 2020. (voir plan ci-joint)

- **MISE AUX NORMES ELECTRIQUES DE LA SALLE POLYVALENTE**

Suite au contrôle de la SOCOTEC, les travaux seront réalisés au premier trimestre 2020.

INAUGURATION DU PARC MULTISPORTS



Le 29 novembre a eu lieu l'inauguration du Parc multisports.

C'est par la séance du 15 juillet 2019 que le conseil municipal a décidé de donner le nom de « Parc multisports Arnaud Beltrame » saluant ainsi l'héroïsme du Colonel de Gendarmerie le 23 Mars 2018 à Trèbes (Aude).

Madame Le Préfet, les élus ou leurs représentants ont salué unanimement ce choix, nom associé ainsi à un lieu de vie et d'avenir dédié à la jeunesse.

Monsieur le Maire a rappelé notamment que les attaques terroristes ne se produisent malheureusement pas qu'en région parisienne mais aussi dans nos petites villes de province comme à Trèbes.

Des élèves de l'école ont lu un hommage au Colonel Beltrame, retraçant sa carrière et son sacrifice, en présence des porte-drapeaux FNACA canton de Montsalvy et de Cassaniouze. La chorale de Montsalvy « Si ça vous chante » a interprété la Marseillaise.





Texte lu par les élèves de l'école primaire

Arnaud BELTRAME né le 18 Avril 1973 à Etampes et mort le 24 Mars 2018 à Carcassonne est un officier supérieur de gendarmerie français.

Le 23 mars 2018, alors qu'il se trouve confronté à une prise d'otages dans le Super U de Trèbes — le terroriste Redouane Lakdim venait d'abattre deux personnes — il « prend la place des otages au terme de négociations avec l'auteur des faits », comme l'explique le procureur de la République de Paris, François Molins. Il est 11 h 28 lorsque Arnaud Beltrame entre dans la salle des coffres du supermarché où le terroriste s'est replié. Il se substitue au dernier otage retenu, Julie, une caissière du magasin âgée de 40 ans. Son face-à-face avec le terroriste dure près de trois heures.

Puis, peu avant 14 h 30, le gendarme livre probablement un corps à corps avec le terroriste pour tenter de le désarmer tout en criant « Assaut ! assaut ! » pour prévenir les forces d'intervention. Lakdim ouvre alors le feu à plusieurs reprises sur l'officier avant de le poignarder. Arnaud Beltrame « avait laissé son téléphone ouvert sur la table (...) et c'est lorsque nous avons entendu les coups de feu que le GIGN est intervenu » et a abattu l'auteur de l'attaque, qui se réclamait du groupe djihadiste État islamique. Le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame est découvert dans un état très grave, touché par trois ou quatre balles non létales, à l'avant-bras, à la main et au pied. Des impacts de 9 mm qui laissent à penser que Radouane Lakdim a tiré avec le Sig Sauer du gendarme. Ce dernier est transporté à l'hôpital de Carcassonne où il succombe à ses blessures dans la nuit du 23 au 24 mars 2018 à l'âge de 44 ans.



FIBRE OPTIQUE

Une réunion d'information sur la fibre optique (éligibilité, abonnements, raccordements) pour les particuliers et professionnels a eu lieu le 5 Décembre à la salle multi-activités.

Les responsables Orange collectivités/clientèles ont informé que 182 logements étaient à ce jour éligibles et rappelé les avantages du nouveau réseau : débit, qualité, des futurs usages (télétravail, télémédecine, domotique, télésurveillance, alarmes, etc...).

Le déploiement complet sur la commune sera finalisé avant la fin de l'année 2020.

NB : Se renseigner sur Orange.fr ou à l'agence d'Aurillac.



ETAT CIVIL

Ils sont les bienvenus...

28-05-2019 : Anselme Pierre Anthony MARECHAL

22-12-2019 : Robin Didier Alain BEAUCOUP

Ils nous ont quittés...

02-01-2019 : Marie-louise BIOULAC née MADAMOUR, 92 ans

19-04-2019 : Blaise Marius Roger LASSALE, 85 ans

08-05-2019 : Marinette LACROIX née LEYBROS, 93 ans

20-05-2019 : Henri Jules TREPIER, 91 ans

15-06-2019 : Roger Jules Marius VENZAC, 77 ans

20-08-2019 : Marie Léa MALBERT née DAUZONNE, 97 ans

30-08-2019 : André Frédéric LASSALE, 94 ans

24-10-2019 : François Marcel DELORT, 78 ans

13-11-2019 : Suzanne DEVEZ née CONSTAN, 86 ans

22-11-2019 : Léonie Juliette MOUMINOX née PLANTECOSTE, 96 ans

20-12-2019 : Gérard Pierre VIGIER, 66 ans

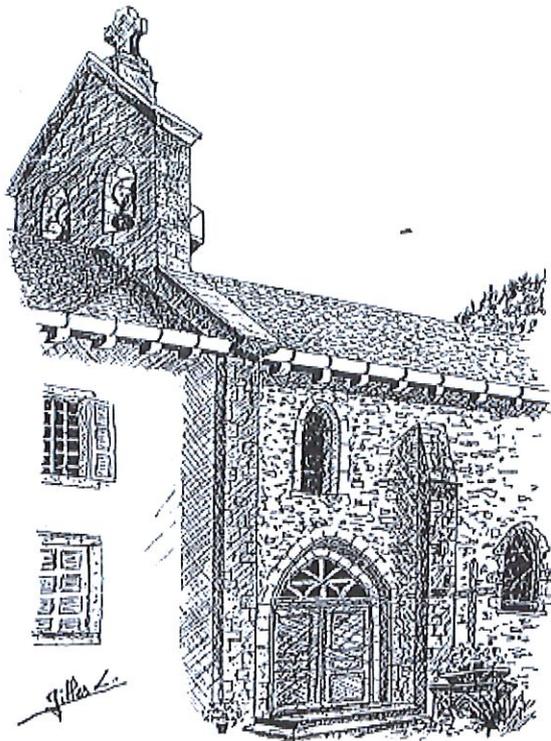
INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Date limite d'inscription en mairie ou sur service-public.fr ou via France Connect le 7 Février 2020

ELECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 15 Mars 2020 (1^{er} tour)

Dimanche 22 Mars (2^{ème} tour)



SAINT PROJET DE CASSANIOUZE

Histoire du site de Saint-Projet

✿ PREMIÈRE ÉTAPE : SON ORIGINE.

Vers la fin du 11^{ème} siècle, un jeune prêtre nommé Gausbert descend dans la vallée du Lot, cherchant la solitude propice à la prière. Il finit par s'installer dans un endroit sauvage et isolé sur la rive droite, à deux ou trois kilomètres en aval de Saint-Sulpice. Bientôt rejoint par des disciples, Gausbert décide d'y construire une chapelle et un cloître dans lequel il établit une communauté soumise à la règle de Saint Augustin.

Saint-Projet, lieu de culte, est né.

✿ DEUXIÈME ÉTAPE : CRÉATION D'UN COUVENT.

Gausbert ne s'éternise pas à Saint-Projet et après quelques années il part poursuivre son œuvre ailleurs. La communauté fondée par lui serait remplacée par une communauté de femmes, et à la fin du 13^{ème} siècle un couvent est créé par Bertrande de Valorn, veuve du Comte de Rodez. La comtesse dote la chapelle et le couvent de biens considérables : le couvent se compose alors de trois corps de logis et d'un vaste enclos, une église est construite en pierre de taille de Marcillac et la crypte dédiée à saint Gausbert.

La communauté compte 24 religieuses.

✿ TROISIÈME ÉTAPE : SUPPRESSION DU COUVENT.

Ainsi le couvent traverse paisiblement plus de quatre siècles. Au 18^{ème} siècle, son étoile perd de son éclat pour enfin s'éteindre à la suite d'un scandale. En effet, lors d'une querelle

au sujet de l'élection d'une nouvelle prieure, une bagarre éclate entre les parents d'une candidate déçue, les gens du couvent et les habitants du village, bagarre au cours de laquelle deux personnes sont tuées. Le 11 février 1749 le Conseil d'Etat saisi de cette affaire prononce la dissolution du couvent.

Cependant, après un long procès, la décision sera prise d'entretenir l'église et de loger dans l'ancien couvent un chape-lain qui continuera à assurer une présence ecclésiastique.

✿ QUATRIÈME ÉTAPE : LA RÉVOLUTION.

A la Révolution, le couvent est saccagé, les terres sont vendues et l'église abandonnée. Aucune messe ne sera dite à Saint-Projet jusqu'en 1809 lorsque les habitants, las de parcourir de grandes distances pour assister à l'office, décident de payer un prêtre.

✿ CINQUIÈME ÉTAPE : RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE.

En 1833, un presbytère est bâti, puis la reconstruction de l'église est entreprise par les habitants du bourg. Les travaux durent plusieurs années et enfin, en 1841, l'évêque de Saint-Flour la déclare église paroissiale.

✿ SIXIÈME ÉTAPE : RÉNOVATION.

Rénovation de l'église, chargée d'histoire, pour que ce site soit plus accueillant à tous les visiteurs.

LES AGRICULTEURS S'EXPOSENT



PHOTOS
PIERRE SOISSONS
TEXTES
LAURENCE ADNET

Les Groupes de Vulgarisation Agricoles (GVA) de la Petite Région d'Aurillac- Châtaigneraie dans le Cantal, face aux mouvements à l'encontre de l'élevage, ont décidé de faire connaître leur travail au grand public par la communication. Ce groupement comprend 19 agriculteurs dont Christian MISPOULET du GAEC de Combecroze pour Cassaniouze. Leur but est de parler de leur métier d'agriculteur de façon positive. Leur leitmotiv est « Ça va mieux en le disant ! » Des expositions sont le résultat de reportages effectués chez chaque agriculteur.

On peut retenir au hasard les points forts évoqués :

- Bien vivre de son métier
- Exercer le métier au féminin
- Prendre soin de ses animaux au quotidien
- Donner une alimentation saine et naturelle
- Recevoir des subventions
- Se former pour un métier aux 1000 visages
- Entretenir la biodiversité
- Exercer un métier difficile mais passionnant
- Développer entraide et convivialité
- Diminuer l'usage des pesticides
- Apprécier le travail en famille
- Produire de l'énergie renouvelable
- Etc ...

Plusieurs expositions ont déjà eu lieu en 2019 à l'ATRIUM du Département et au Centre Pierre Mendès France d'Aurillac.

En 2020 les expositions seront présentes à la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, à la bibliothèque de Maurs (en Mars), aux Tersons d'Aubrac (28-29 Mars), à Pierrefort et à la maison de Salers (en Mai).

Contacts : Comité de développement agricole de la région Aurillac-Châtaigneraie

Pascale BEL Tél : 04.71.45.56.12 /06.71.72.86.02

Pascale.bel@cantal.chambagri.fr

Clotilde Valette Tél : 04.71.46.94.12/06.71.71.63.39

Clotilde.valette@chambagri.fr

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Ce sont 51 nouveaux habitants qui sont arrivés durant l'année écoulée. Le maire, son conseil et les présidents d'associations leur ont souhaité la bienvenue lors d'une réception à la salle multi-activités où les présentations ont eu lieu.

Le Maire a donné les grands traits descriptifs de Cassaniouze et a souhaité une bonne adaptation et intégration dans notre commune.

La réception a été clôturée par le verre de l'amitié.



LA PISCICULTURE



Depuis cette année, le Moulin de Saint Projet a été transformé en pisciculture. La famille Lafon y élève des truites qu'elle alimente en bio.

Ouvert toute l'année, vous pouvez aller chercher vos truites au Moulin, ou bien sur les marchés de Cassaniouze (mercredi), Calvinet (vendredi), Marcolès (mardi) et Montsalvy (samedi) et sur le point de vente du maraîcher Soulié à St Projet (vendredi soir).

Des travaux d'agrandissement sont prévus au printemps prochain, afin de développer la pisciculture et de proposer en plus des truites portions et des filets, de la truite fumée.

Une visite hebdomadaire du moulin et de la pisciculture sera organisée cet été, un bassin de pêche pour les enfants sera ouvert dès le mois de juin.

L'association « Rencontres en Ateliers » voit le jour à Cassaniouze.

Cette association, qui a pour but « Développer, promouvoir des activités culturelles et festives à Cassaniouze et dans la Châtaigneraie » répond à la volonté de nombreuses personnes, et pas uniquement de Cassaniouze, qui souhaitent rétablir les activités culturelles, des soirées festives, des rencontres, tout ce qui, auparavant, s'intégraient naturellement dans la vie rurale.

« Rencontres en Ateliers » est née du rapprochement de quelques-unes de ces personnes. Le déclic a sans doute été quelques initiatives qui ont eu du succès dans les locaux du restaurant de Cassaniouze : soirées concert, accrochages d'œuvres. Cela a donné l'envie et la confiance nécessaire à un petit groupe de bénévoles pour se lancer dans ce projet.

Les objectifs principaux de cette nouvelle association sont de proposer des actions différentes de tout ce qui existe déjà dans une vie associative locale bien fournie.

Elle espère ainsi intéresser les habitants de la Châtaigneraie en général, mais aussi des touristes et combler quelques manques, notamment dans le domaine des activités culturelles, de la musique etc.

Cette création s'inscrit dans une démarche volontaire de réaction devant la diminution de la population des campagnes, la raréfaction des activités économiques, l'étiollement de la vie rurale. Certes, les agriculteurs, les travailleurs locaux, peuvent avoir la sensation de vivre dans un environnement qui se désertifie. Raison de plus pour multiplier les actions ou activités basées sur le partage, la rencontre, la convivialité, la découverte.

D'ailleurs, cette initiative a reçu un accueil bienveillant de la Communauté de Communes, qui atteste de son intérêt pour ce projet, non seulement pour Cassaniouze même, mais aussi au-delà.

La première manifestation est une exposition d'artistes peintres d'Arpajon sur Cère dans les murs de l'Atelier Gourmand des Voyageurs à Cassaniouze.

Il est également prévu un atelier Chant. Le programme des activités pour 2020 sera défini en début d'année.

Nous vous souhaitons une belle année 2020 !

La Présidente

Janine MOITHY



DATES A RETENIR

Le 25 Mai 2020

Le 21 Décembre 2020

LA CHASSE, UN LOISIR MAIS AUSSI UNE NECESSITE POUR LES AGRICULTEURS ET FORESTIERS

La société de chasse de CASSANIOUZE est très certainement l'une des plus anciennes associations de notre commune puisqu'elle date de 1941 année où Joseph LAVEISSIERE après l'avoir créée, en fit la déclaration en préfecture. A ce jour elle compte 53 sociétaires dont 12 chasseurs extérieurs et 7 natifs de CASSANIOUZE mais qui n'y résident pas.

Avec un budget de 16000 € elle assure :

- Les lâchers de gibier de tir et reproducteur (faisans, perdreaux et lièvres),
- Le paiement de ses assurances, impôts, factures EDF
- Les taxes du plan de chasse
- Les redevances de la Fédération départementale
- Les indemnités des dégâts chez les agriculteurs (2.700,00 € cette année)
- Les frais vétérinaires lorsque les chiens sont blessés par les sangliers

Si le petit gibier, qui constitua pendant de nombreuses années l'activité principale de nos Nemrods, est toujours chassé, le gros gibier (chevreuils et sangliers) occupe principalement les 4 jours de chasse hebdomadaires de nos sociétaires. Le chevreuil, avec un plan de chasse bien maîtrisé, reste stable sur nos territoires boisés. Les efforts de prélèvements des deux dernières années sur le sanglier semblent porter leurs fruits puisque cette année les dégâts occasionnés chez les agriculteurs sont en régression hors certains secteurs bien particuliers.

Les chasseurs interviennent également pour la destruction des nuisibles tels que le renard, la fouine, la martre... etc. dont les visites dans les poulaillers sont monnaie courante.

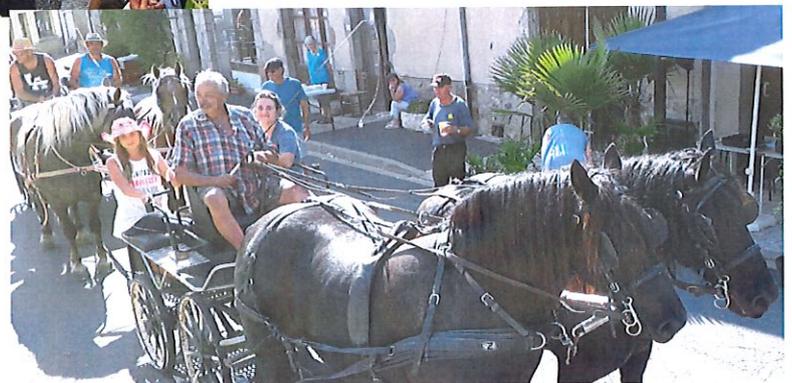
Bien que la moyenne d'âge des sociétaires constitue un sujet d'inquiétude pour son conseil d'administration on note avec satisfaction l'adhésion de quelques jeunes tels que YOANN, FLORIAN, ANTOINE, MELISSA, ROMAIN, CLEMENT, JEAN.

Les chasseurs, parfaitement conscients qu'ils exercent leur activité sur le terrain des agriculteurs et forestiers, font le maximum pour réguler des populations envahissantes qui peuvent occasionner des dégâts significatifs. Ils souhaitent le faire dans des relations qui se veulent franches et cordiales.





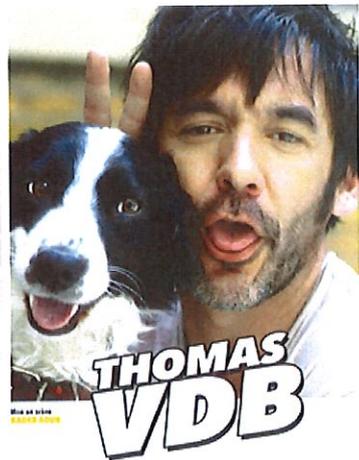
FETE SAINTE CROIX



Animations estivales à l'Atelier Gourmand des Voyageurs



FETE DE LA TRUITE
A SAINT PROJET



Spectacle humour
Saison Culturelle
Châtaigneraie Cantalienne



Repas de Noël du club des Costonhaires
Les doyens Mme Guy et M. Loubière honorés



FESTIVITES

JANVIER

12 Janvier : Théâtre gratuit ouvert à tous à 14h30 par la compagnie « les Confipotes » à la Salle multi-activités
26 Janvier : Quine de l'APE

FEVRIER

8 Février : Concours de belote à 20h30 à la salle multi-activités
14 Février : Repas conférence sur la nourriture canaille au Moyen Age : ST VALENTIN CANAILLE
A l'Atelier Gourmand des Voyageurs (Association Rencontres en atelier)
29 Février : Concours de belote à 14h à la salle multi-activités

MARS

8 Mars : Quine Paroissial à 14h à la salle multi-activités
11 Mars : Concert **La Grande Sophie** à 20h30 à la Salle multi-activités par la Communauté de Communes
Châtaigneraie Cantalienne

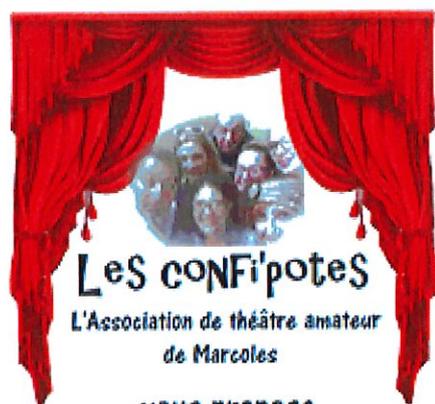
JUIN

20 Juin : Fête de l'école (APE)

JUILLET

19 Juillet : TRAIL (Comité des fêtes)
22 Juillet : Grillade au bord du lot à Saint Projet (Les Costonhaïres)

Panique au Ministère !



**vous propose
sa nouvelle pièce
pour animer vos manifestations**

Pour tout renseignement, contactez-nous :
par mail : confipotes15@outlook.fr
par tél : 06 82 88 50 74

Rires et bonne humeur garantis !

MEILLEURS VŒUX POUR 2020

Le Dimanche 12 Janvier 2020 à la salle multi-activités à 14h30 pièce de théâtre « Panique au Ministère » avec la compagnie « les Confipotes », à 16h30 le Maire et son équipe municipale vous présenteront les vœux.

L'ensemble de la population est cordialement invité à cette manifestation.

A CONSERVER

➤ RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

➔ Ouverture du secrétariat de la mairie :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi de 9h00 à 12h00
Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Tel : 04.71.49.90.03 fax : 04.71.49.98.02
Email : mairie.cassaniouze@wanadoo
Site internet : www.cassaniouze.fr

➔ Permanence Agence Postale Communale :

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 15h00
Mercredi et samedi de 9h à 12h00
Tel : 04.71.49.95.56

➔ Permanence Groupama :

Mercredi de 09h30 à 11h30

➔ Permanence Crédit Agricole :

Mercredi de 09h00 à 12h00

➔ Ouverture de la déchetterie à LAFEUILLADE EN VEZIE

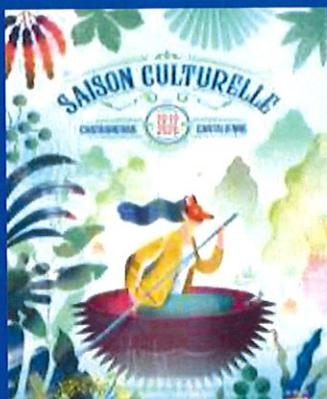
Lundi, mercredi et vendredi de 13H30 à 17H30
Samedi : de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

**Il est rappelé que tous les déchets verts et gravats sont à amener
à la déchetterie de LAFEUILLADE**

➔ Kinésithérapeute

Mr NOUHAUD Tél : 06.09.69.56.92
Lundi, Mercredi, Vendredi de 13h à 15h
Mardi, Jeudi de 8h à 9h45





LA GRANDE SOPHIE EN CONCERT

Musiques Actuelles- Nouvel album « Cet Instant » sorti le 13/09/19

CASSANIOUZE - Salle multi-activités

Mercredi 11 mars 2020 - 20h30

**Organisée par la Communauté de Communes Châtaigneraie
Cantalienne**



Tout public – Tarif : 15 €

Incontournable figure de la scène française, La Grande Sophie, s'est fait connaître du grand public avec des titres comme «Du courage», «Ne m'oublie pas» ou encore «Hanoi». Auteure-compositrice-interprète, la chanteuse revient sur le devant de la scène avec un huitième album. Entre rock, folk et variété, La Grande Sophie n'a jamais cessé de se renouveler comme en atteste ses collaborations avec la romancière Delphine de Vigan ou Françoise Hardy. En quête permanente de nouveaux sons, « Cet instant » marque une nouvelle étape. Pour la première fois, La Grande Sophie fait le choix de mettre de côté son éternelle guitare pour composer une majorité de son album au piano, et de mêler acoustique et synthétique. Pour se faire elle s'entoure d'un binôme de réalisateurs : Sayem, producteur électro, (Sônge, Canine, BO du film « Qui vive »...) et Sébastien Berteau, qui s'est fait une spécialité des mélanges musicaux. En résulte un album d'une grande richesse et d'une grande liberté où La Grande Sophie se dévoile telle qu'on ne l'a encore jamais vue, et entendue !

"Ce disque ne laisse aucun répit : c'est un concentré d'élan, de peurs, d'envies, de rythmes, de couleurs, d'ambiances, de sons qui tous nous rappellent l'urgence de vivre" Télérama

RENSEIGNEMENTS: 04 71 49 64 37